

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2018/10/23-08

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 23 octobre 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis du comité technique en date du 23 octobre 2018 portant sur l'objet de la présente délibération,

Vu la délibération n°2017/01/24-22du conseil d'administration du 24 janvier 2017 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Réévaluation du chèque cadeau à destination des personnels retraités

Le conseil d'administration approuve la réévaluation du «chèque cadeau» à destination des personnels retraités à hauteur de 100 euros.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 23 octobre 2018


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université